



Chambre des communes  
CANADA

# Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

---

AFGH • NUMÉRO 018 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 24 novembre 2010**

—  
**Président**

**M. Garry Breitkreuz**



## Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

Le mercredi 24 novembre 2010

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)):** Je déclare la séance ouverte. Il s'agit de la 18<sup>e</sup> réunion du Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude de la mission canadienne en Afghanistan. Nous avons comme témoins Mme Greta Bossenmaier, sous-ministre du Groupe de travail sur l'Afghanistan; M. Gordon Venner, sous-ministre adjoint pour l'Afghanistan, le Moyen-Orient et le Maghreb; Mme Françoise Ducros, vice-présidente du Groupe de travail sur l'Afghanistan; Mme Jill Sinclair, sous-ministre adjointe des politiques du ministère de la Défense nationale; et M. Robert Davidson, directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique.

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue. Nous nous réjouissons d'avance de la contribution que vous ferez à notre étude de la mission canadienne en Afghanistan. Je crois comprendre que...

On invoque le Règlement.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Oui. Vous alliez peut-être en parler tout de suite. Bon nombre des discussions précédentes ont été tenues à huis clos, mais je crois qu'on devrait d'abord expliquer la raison pour laquelle on a invité ces témoins ici aujourd'hui. Nous leur avons soumis une série de questions précises afin de comprendre la situation actuelle avant de faire nos recommandations.

**Le président:** Je ne pense pas avoir à passer en revue toutes ces missions. Je crois que les déclarations préliminaires devraient aborder ces questions, parce que les témoins ont reçu d'avance des directives sur l'information que le comité cherche à obtenir relativement au rôle non militaire futur, etc.

**M. Jack Harris:** Là où je veux en venir, c'est que nous cherchons à obtenir de l'information pour pouvoir formuler nos propres recommandations sur les priorités. Nous n'avions pas prévu que le gouvernement serait prêt à faire ses propres recommandations. Nous voulions connaître l'état actuel des choses, du point de vue de ces fonctionnaires. Alors, j'espère que c'est ce que nous allons entendre.

**Le président:** D'accord. Merci beaucoup.

Madame Bossenmaier, je crois comprendre que vous souhaitez faire une déclaration préliminaire. Vous pouvez commencer quand vous serez prête. Merci.

**Mme Greta Bossenmaier (sous-ministre, Groupe de travail sur l'Afghanistan, Bureau du Conseil privé):** Oui, monsieur le président. Merci beaucoup.

Monsieur le président, membres du comité, bonjour.

Je vous remercie d'avoir invité mes collègues et moi à vous parler une fois de plus de l'engagement du Canada en Afghanistan.

[Français]

Comme vous le savez, à cet égard, le Canada a opté pour une approche pangouvernementale. Aujourd'hui, je suis entourée de collègues oeuvrant dans des ministères et organismes qui contribuent de façon importante à notre engagement en Afghanistan.

[Traduction]

J'ai comparu devant ce comité la dernière fois juste avant que vous vous rendiez en Afghanistan. Je suis contente que tout se soit bien déroulé, notamment que vous ayez eu la chance de rencontrer les courageux et dévoués militaires et civils qui font partie de l'équipe du Canada en Afghanistan et de constater de première main leurs efforts, les défis qu'ils doivent relever, leur environnement et les résultats atteints.

[Français]

Leur objectif, jour après jour, est de faire progresser les priorités du Canada en Afghanistan, priorités pour lesquelles leurs prédécesseurs et leur pairs ont travaillé si fort. Et oui, les choses changent pour le mieux.

Je dois ajouter que tous les intervenants ont apprécié votre visite et vos remerciements.

[Traduction]

**Une voix:** Le timbre est en train de sonner.

**Mme Greta Bossenmaier:** Devrais-je continuer?

**Le président:** Oui. Allez-y. On essaiera de se renseigner au sujet de la signification du timbre qu'on entend.

**Mme Greta Bossenmaier:** Merci.

Depuis ma dernière comparution devant le comité, le Comité du Cabinet sur l'Afghanistan a présenté deux rapports trimestriels au Parlement. Ces rapports rendent compte des progrès réalisés quant aux six priorités du gouvernement et à ses trois projets de premier plan.

Le dernier rapport trimestriel couvrait la période d'avril à juin et mettait l'accent sur la manière dont les priorités et les projets facilitent la prestation de services de base aux Afghans. Comme le ministre Cannon l'a noté lors de sa dernière comparution, même si la situation en Afghanistan demeure instable et difficile, des améliorations concrètes peuvent être observées dans divers domaines. En voici quelques-unes.

[Français]

jusqu'à 1 800 hectares de terre ont été pourvus d'un meilleur système d'irrigation, grâce aux efforts déployés par le Canada au barrage Dahla;

près de 400 000 enfants de la province de Kandahar ont été vaccinés contre la polio durant les deux campagnes de vaccination;

• (1535)

plus de 15 000 tonnes de nourriture ont pu être distribuées à l'échelle nationale, à plus de 2 millions d'Afghans, grâce notamment au soutien financier du Canada au Programme alimentaire mondial de l'ONU.

[Traduction]

De plus, le Canada a fait des progrès pour ce qui est de fournir de nouvelles mesures de santé à deux groupes très vulnérables, soit les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. En effet, 78 000 femmes reçoivent des suppléments d'acide folique et de fer, et 140 000 enfants, des sachets de micronutriments en poudre.

Grâce à nos efforts ainsi qu'au dévouement des Afghans, davantage de soldats et de policiers travaillent à protéger les communautés afghanes et les intérêts des Afghans. Plus d'enfants, notamment des filles, fréquentent les écoles. Des productions agricoles remplacent la culture de l'opium. La gouvernance de base s'établit et les services essentiels sont mis sur pied.

Comme toujours, nous devons mettre ces résultats dans leur contexte. L'Afghanistan demeure un environnement changeant et difficile.

[Français]

De plus, au cours des derniers mois, plusieurs événements, tant en Afghanistan qu'à l'échelle internationale, ont contribué à la situation actuelle au pays et aux perspectives d'avenir.

À la Conférence de Londres, en janvier, la communauté internationale et le gouvernement afghan ont fixé pour objectifs l'amélioration de la gouvernance, l'établissement d'un lien plus solide entre le gouvernement afghan et son peuple et le renforcement de la capacité du pays, à long terme, de relever des défis en matière de sécurité.

Ce processus s'est poursuivi lors de la Conférence de Kaboul en juin, où l'on a évalué les progrès réalisés depuis Londres, et élaboré des plans concrets pour une amélioration continue.

[Traduction]

De plus, en tant que première conférence internationale de grande envergure organisée par le gouvernement afghan, la Conférence de Kaboul a permis de jeter les grandes lignes d'un plan visant à transférer au gouvernement afghan, d'ici 2014, l'administration de la sécurité. Ce plan a été adopté à Lisbonne en fin de semaine dernière par les chefs d'État du gouvernement de l'Afghanistan, ainsi que les pays qui fournissent des troupes à la FIAS.

En outre, des élections parlementaires ont été tenues en Afghanistan durant le trimestre visé par le dernier rapport. Les résultats officiels ont d'ailleurs été annoncés en début de journée. Bien que la communauté internationale ait pu constater les irrégularités et les cas de fraude commise durant le processus électoral, les efforts déployés par la Commission électorale indépendante et la Commission de traitement des plaintes concernant les élections afin de cerner et gérer ces problèmes marquent un pas de géant pour les institutions électorales de l'Afghanistan. Dans les prochaines semaines, un nouveau parlement entamera ses travaux au nom du peuple afghan — une autre étape importante vers

l'amélioration du gouvernement démocratique en Afghanistan et un élément clé des efforts visant à instaurer la stabilité et une paix durable.

Par ailleurs, au cours des derniers mois, même si la situation au chapitre de la sécurité est certes demeurée difficile, l'arrivée de nouvelles troupes américaines a contribué à faire avancer les choses. Ce déploiement a permis de réorienter les opérations des Forces canadiennes dans les districts clés de Panjwayi et de Dand.

Si le leadership de l'un des kandaks de l'ANA, ou bataillons, formés et encadrés par les Forces canadiennes a été transféré en appui de l'établissement de nouveaux kandaks ailleurs, deux nouveaux kandaks de l'ANA sont arrivés dans la zone des opérations du Canada en septembre. Ils sont présentement formés et encadrés par les Forces canadiennes.

Monsieur le président, il est vrai que le progrès a mis du temps à se faire sentir. Le changement s'est fait graduellement. Mais malgré le conflit persistant, et malgré tous les obstacles, nous réussissons à progresser.

[Français]

La semaine dernière, les ministres ont annoncé que le nouveau rôle du Canada en Afghanistan s'inspirera des importants progrès réalisés dans les domaines de la sécurité, de la diplomatie, des droits humains et du développement.

Le nouveau rôle du Canada après 2011, un rôle sans combat, sera centré sur Kaboul et visera quatre grands domaines, soit: investir dans l'avenir des enfants et des jeunes Afghans au moyen de programmes d'éducation et de santé; renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, notamment en déployant jusqu'à 950 formateurs militaires et du personnel de soutien pour les forces de sécurité afghanes; favoriser la diplomatie régionale et contribuer à la prestation d'aide humanitaire aux Afghans.

• (1540)

[Traduction]

Notre soutien au développement et notre aide humanitaire seront offerts grâce à des partenaires de confiance qui mettront en oeuvre les programmes reflétant les priorités du gouvernement afghan. Nous nous pencherons sur les besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de mesures d'urgence grâce à l'aide alimentaire, à la préparation en vue de catastrophes, au déminage et à l'éducation.

[Français]

De plus, les droits des femmes et des jeunes filles seront une priorité transversale dans tous ces programmes.

[Traduction]

Bref, le Canada continue de progresser en Afghanistan, mais le travail n'est pas terminé. L'objectif demeure le même: aider les Afghans à se bâtir un pays plus sûr, stable et autonome, qui n'est plus un refuge pour les terroristes.

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

D'après les instructions que je viens de recevoir, nous sommes censés nous rendre immédiatement à la Chambre, mais je voulais vous donner l'occasion de terminer votre déclaration. Je vais donc suspendre la séance jusqu'à notre retour après le vote. Nous n'avons pas de contrôle sur ces choses. Je suis désolé.

Par la suite, nous poursuivrons la réunion jusqu'à 17 h 30. Je fais appel à votre indulgence et j'espère que cela ne vous causera pas trop d'inconvénients.

La séance est suspendue jusqu'à la fin du vote.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1620)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Si cela vous convient, certains députés ont demandé que nous procédions à des interventions de 10 minutes, plutôt que les sept minutes habituelles au premier tour. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette suggestion? Nous passerons ensuite à des interventions de cinq minutes, s'il nous reste du temps.

Est-ce que le comité est d'accord?

Bien. Il n'y a pas d'objection.

Comme d'habitude, nous allons commencer par M. Wilfert de l'opposition officielle.

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le président, merci d'avoir accepté la suggestion.

J'aimerais remercier les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Comme vous le savez, nous voulons rédiger un rapport dans lequel nous ferons des recommandations sur le rôle non militaire du Canada en Afghanistan, en plus d'examiner l'autre aspect concernant la formation.

Le premier ministre a signalé l'autre jour que la corruption était, selon lui, le problème numéro un — chose que nous reconnaissons au comité depuis quelques années maintenant. Nous constatons aussi que le gouvernement a maintenant fait part de son intention de réduire le montant de l'aide accordée à l'Afghanistan.

Alors, comment s'y prendre pour procéder au renforcement des capacités, faire respecter la primauté du droit et régler certaines de ces questions si la corruption est bel et bien le principal problème? Une fois de plus, je vous fais remarquer que la corruption ne figurait pas parmi les quatre objectifs présentés par les trois ministres à la conférence de presse du 16 novembre. Comment allons-nous remédier au problème particulier de la corruption.

Par ailleurs, quels sont les objectifs et les priorités du groupe de travail et que propose-t-il au comité relativement à certaines des autres questions, comme le barrage Dahla? Allons-nous, oui ou non, être en mesure de terminer ce travail à temps? Si la réponse est non, quels sont les obstacles?

Enfin, en ce qui concerne les trois projets de premier plan, pouvez-vous faire le point sur la situation?

Je vais laisser le reste de mes 10 minutes à M. Dion.

**Une voix:** Bonne chance.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bryon Wilfert:** Et veuillez répondre le plus brièvement possible, s'il vous plaît.

Merci.

- (1625)

**Mme Greta Bossenmaier:** Merci, monsieur le président.

Le député vient de poser un certain nombre de questions, alors si le comité me le permet, je propose qu'on essaie, en quelque sorte, de les démêler.

Pour ce qui est de la corruption, je vais demander à mon collègue des Affaires étrangères d'aborder la question, puis ma collègue de l'ACDI pourrait peut-être parler des projets de premier plan et de l'état de la situation.

**M. Gordon Venner (sous-ministre adjoint, Afghanistan, Moyen-Orient et Maghreb, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international):** Je n'ai que quelques points à soulever. En fait, ces derniers temps, nous avons mis sur pied un bon nombre d'initiatives en vue de lutter contre la corruption. Je peux les passer en revue. Certaines d'entre elles sont toujours en cours.

Le Canada offre aux responsables de la justice en Afghanistan des programmes de formation sur les mesures de lutte contre la corruption. Nous avons pris part à la création de la Haute Commission chargée de la surveillance et de la lutte contre la corruption, et nous avons appuyé la rédaction d'une loi anticorruption en Afghanistan. Nous avons également financé l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie à l'intention des responsables de la justice, et nous avons formé 1 000 agents.

Nous avons versé 80 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement afin d'aider à renforcer la primauté du droit. Grâce à ce fonds, les policiers sont payés régulièrement et directement, ce qui aide à rehausser le moral des services policiers, à favoriser le maintien en poste des policiers et à décourager la petite corruption.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Quels repères ou indicateurs utilisez-vous pour vous assurer que c'est effectivement le cas?

**M. Gordon Venner:** Je ne suis pas au courant d'une méthode précise pour mesurer ces résultats, mais nous dispensons une formation directe aux fonctionnaires, aux forces de la sécurité nationale et aux policiers afghans, par exemple, dans le cadre de la formation générale.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Mais vous venez de mentionner qu'il vous est impossible de nous dire si ces objectifs sont atteints parce que vous n'avez pas d'indicateurs.

**M. Gordon Venner:** Eh bien, toute notre aide fait l'objet d'une surveillance externe et interne. Il y a des vérifications externes et internes. On applique des pratiques fiduciaires normalisées. Il y a des évaluations de multiples donateurs, ainsi que des rapports financiers réguliers.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je suppose, monsieur le président, que ces documents pourront être mis à la disposition du comité.

**Une voix:** Oui...

**M. Gordon Venner:** Oui.

**L'hon. Bryon Wilfert:** J'en déduis que la réponse est oui.

**M. Gordon Venner:** L'autre point que j'aimerais souligner, c'est qu'en octobre 2009, le Canada a signé un accord de subvention de 1,5 million de dollars, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement, afin d'appuyer la responsabilisation et la transparence au sein du ministère de l'Éducation de l'Afghanistan. Il s'agit là d'une autre initiative.

Je vais demander à mes collègues de répondre à votre question sur les projets de premier plan et le barrage Dahla.

**Mme Françoise Ducros (vice-présidente, Groupe de travail sur l'Afghanistan, Agence canadienne de développement international):** En ce qui concerne le renforcement des capacités, sachez que nous ne pouvons pas fournir d'aide budgétaire; en effet, nous n'offrons aucune aide budgétaire directe. Par contre, nous avons fourni plusieurs ressources humaines, en l'occurrence des conseillers techniques, pour renforcer les capacités au sein de divers ministères, notamment les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et des Finances.

Pour ce qui est de respecter les priorités du gouvernement afghan et de renforcer les capacités, nous avons travaillé par l'entremise du fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale, à savoir le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. Par conséquent, nous reconnaissons que le renforcement des capacités passe par une collaboration avec le gouvernement afghan afin de répondre aux priorités, et c'est ce que nous faisons. Malheureusement, les mécanismes de surveillance financière ne sont pas encore en place; voilà pourquoi nous travaillons très étroitement avec les Afghans au sein des divers ministères, par l'entremise du fonds d'affectation spéciale.

Relativement aux projets de premier plan, nous sommes sur la bonne voie et nous n'avons aucune raison de croire que nous n'arriverons pas à terminer la réfection du barrage Dahla, y compris la reconstruction du système d'irrigation, le renforcement des capacités auprès des organismes locaux chargés de l'utilisation de l'eau et la participation accrue de la population locale à ce projet. De plus, nous avons beaucoup fait pour renforcer les capacités dans le domaine de l'agriculture, notamment la création de fermes expérimentales et la rotation des cultures, et nous n'avons aucune raison de croire que nous n'atteindrons pas cet objectif d'ici décembre 2011.

En ce qui a trait à la construction des 50 écoles, un autre projet de premier plan, là encore, nous croyons être en bonne voie de le mener à bien. Nous avons terminé la construction de 27 écoles. Dans le cas d'autres écoles, les travaux sont très avancés. Ce projet de premier plan comporte d'autres engagements, comme la formation des enseignants, l'établissement du programme scolaire et, je le répète, le renforcement des capacités au sein du ministère de l'Éducation. Nous y sommes presque.

Par contre, le projet de premier plan visant à éradiquer la polio ne sera pas terminé dans les délais établis, et ce, pour bien des raisons. Nous avons augmenté la couverture de vaccination — 7,2 millions d'enfants ont été immunisés; de plus, nous administrons un programme permanent et, d'après ce qui a été déclaré, nous continuerons de le faire par l'entremise de partenaires. Bref, nous n'atteindrons pas l'objectif d'éradication de la polio, mais nous continuerons de travailler là-dessus. C'est, en partie, à cause de l'infection transmissible du virus qui provient du Pakistan. L'ACDI a travaillé avec d'autres donateurs et a sollicité leur aide pour régler le problème de polio au Pakistan.

Voilà donc où nous en sommes avec les projets de premier plan.

● (1630)

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je comprends, monsieur le président et madame Ducros, la justification du troisième projet, mais pour ce qui est du premier, à savoir le barrage Dahla, pouvons-nous obtenir quelque chose par écrit qui confirme les travaux réalisés jusqu'à présent?

**Mme Françoise Ducros:** Absolument. Je peux vous fournir ces renseignements.

**L'hon. Bryon Wilfert:** J'aimerais cela.

En terminant, monsieur le président, je trouve cela incroyable que nous n'ayons aucune surveillance financière, malgré que nous distribuons de l'argent à gauche et à droite. C'est important, et je tiens à ce que vous compreniez que, selon moi, le développement est absolument essentiel et que nos contribuables doivent en avoir pour leur argent, mais si nous n'avons pas ce genre de repères, d'outils de mesure et de surveillance là-bas... Dans ce dossier, le premier ministre a confirmé qu'il y avait beaucoup de corruption et qu'il ne verserait plus un sou. Eh bien, il n'investira plus d'argent, et on se l'explique très bien. Si ces cadres ne sont pas en place, cela me préoccupe. C'est ce qui m'inquiète.

Je vous remercie de nous faire parvenir des renseignements par écrit. Cela nous sera certainement utile, monsieur le président.

**Mme Françoise Ducros:** Je m'excuse, monsieur le président. Nous surveillons l'argent qui est dépensé. Un système de reddition de compte existe. Pour bon nombre de programmes en matière d'éducation et de renforcement des capacités, nous utilisons en grande partie le Fonds de reconstruction de l'Afghanistan et pouvons ainsi rendre compte de tous nos investissements. Pour d'autres programmes, dont celui pour l'éradication de la poliomyélite, nous pouvons rendre des comptes et fournir les détails du financement de ces programmes également.

Si je comprends bien, nous nous demandons de quelle manière nous pouvons nous assurer que les fonds sont utilisés à bon escient par le gouvernement afghan. Nous sommes ouvertement réticents à cette idée. Donc, aucun financement n'est directement versé au gouvernement afghan. Le mécanisme de surveillance est en lien avec la Banque mondiale et le Fonds de reconstruction de l'Afghanistan ou d'autres mécanismes sont fournis par d'autres partenaires. Je vous ferai parvenir avec plaisir de la documentation écrite à ce sujet.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Le gouvernement afghan n'a pas ce qu'il faut pour s'en occuper de toute façon.

**Mme Françoise Ducros:** C'est ce qui explique le programme de renforcement des capacités...

**L'hon. Bryon Wilfert:** Oui, mais...

**Mme Françoise Ducros:** ... et le fait que nous utilisons d'autres moyens pour distribuer l'argent.

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, je pourrais compléter ces deux éléments.

Le prochain rapport trimestriel, comme tous les rapports trimestriels, contiendra des mises à jour sur tous les projets de premier plan et les priorités. Le prochain rapport trimestriel fournira une mise à jour sur le statut de tous les projets de premier plan: ce qui a été accompli et aussi ce que seront les difficultés.

Simplement en ce qui concerne la reddition de compte, comme Mme Ducros l'a dit, des mécanismes rigoureux sont en place, qu'il s'agisse de vérifications internes ou externes ou de mécanismes de surveillance de l'aide canadienne fournie. Je vous fournirai avec plaisir de plus amples détails à cet égard.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Passons maintenant au Bloc québécois.

Monsieur Bachand, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Merci, monsieur le président.

Je suis un peu déçu du rapport qui nous est présenté aujourd'hui. Je reconnais le collègue du Bureau du Conseil privé qui était ici la dernière fois. Si je me souviens bien, on avait demandé d'avoir beaucoup plus d'explications, on voulait que ce soit plus explicite. Or je constate qu'on remâche les rapports trimestriels. On nous rappelle Kaboul et Lisbonne.

Je trouve que le Bureau du Conseil privé s'entête à porter des lunettes roses. En effet, on retrouve les mêmes termes qu'on entend depuis des années. On parle du retour des petites filles à l'école, c'est vraiment formidable. Il est question des soldats et des policiers qui protègent la communauté afghane, on écrit que la gouvernance s'établit très bien, que les services essentiels sont mis sur pied, on mentionne les productions agricoles.

J'ai eu accès à d'autres renseignements qui nous disent le contraire de ce qu'on peut lire dans ce rapport. Cela provient d'une étude du Center for Strategic and International Studies. On y trouve des tableaux qui proviennent de l'OTAN et de l'ONU. Je ne les ai pas fabriqués. Ils ont été présentés à des majors-généraux des forces afghanes.

On y voit que la guerre est en complète escalade, la courbe monte. Tout cela est en couleur. On peut lire les mots *Time is running out*, ce qui veut dire qu'on est en train de manquer de temps. Si je regarde les cartes d'Afghanistan en 2005, en 2007, en 2009, je vois la tache jaune — qui illustre le contrôle taliban — qui s'agrandit. On est en train de régresser, on est en train de perdre cette guerre. Pourtant, on ne lit que de bonnes choses dans le rapport.

C'est la même chose en ce qui a trait aux lieux de combat. Sur un des tableaux, on voit que tous les lieux de combat en Afghanistan s'étendent continuellement. Il y a aussi tout l'Afghanistan et la capacité de contrôle des talibans et des insurgés qui sont en pleine expansion.

De plus, j'ai le nombre d'incidents, d'attaques par mois, depuis des années. Par exemple, on est passé de 630 en 2008 à 1 369 incidents, attaques cette année. Pour les incidents de dispositifs explosifs de circonstance, c'est semblable. On peut voir une pointe, dont la courbe monte verticalement, dans un des tableaux.

J'ai un autre rapport de l'OTAN. Je suis allé à Varsovie. Voici les problèmes dénotés par l'OTAN. Cette organisation utilise les expressions suivantes: aptitudes au commandement insuffisantes, fort taux d'analphabétisme et d'attrition, infrastructures limitées, petit nombre de bases opérationnelles avancées, aptitudes restreintes au soutien au combat et au soutien logistique, manque d'institutions développées, moyens logistiques inadaptés, manque de transparence en matière de finances, d'équipement et de personnel, et un perpétuel manque de ressources pour la mission de formation.

J'attire votre attention sur le fort taux d'analphabétisme. Il y a eu des fiascos là-bas, d'ailleurs. Par exemple, on a envoyé une section d'Afghans faire une opération. Ceux-ci étaient tellement mal pris qu'ils ont dû demander l'appui des services aériens. Il a donc fallu des frappes aériennes pour les sortir d'où ils étaient. Tout le monde avait une carte, mais personne n'était capable de la lire. Ça n'allait pas bien.

De plus, la corruption dans les forces de sécurité afghanes est épouvantable. Il y a des disparitions de carburant et d'armes. Les Américains livrent des armes aux forces armées afghanes et on retrouve ces armes entre les mains des talibans quand on capture ceux-ci. On en retrouve même dans les bazars au Pakistan. Ça ne va pas bien. Pour l'équipement, c'est la même chose. Il y a aussi un très haut taux de toxicomanie.

Pour ma part, je n'ai pas le goût de poser de questions. J'ai déjà interrogé un général qui était venu nous parler d'un sujet et je disais que ce qu'il nous disait était faux. Je préfère ne pas poser de questions; je ne peux que déplorer qu'on n'ait pas tenu compte de ce qu'on avait demandé la dernière fois. On n'est toujours pas assez précis et on a encore des lunettes roses.

Je vais demander à mon collègue s'il souhaite poser une question sur un sujet qui lui tient à coeur.

• (1635)

**M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ):** Ma question s'adresse à Mme Bossenmaier.

On a généralement invoqué la question des droits des femmes, de la promotion des femmes, et ainsi de suite, pour justifier cette mission. Cela a été un élément qui a été invoqué très souvent.

Ce qui me frappe dans la copie de la déclaration que vous nous avez soumise, c'est que le sujet est presque totalement évité. On mentionne pourtant, à la page 3, que plus d'enfants, notamment des filles, fréquentent les écoles. À la fin de ce rapport de six pages en tout, il y a deux petites lignes: « De plus, les droits des femmes et des jeunes filles seront une priorité transversale dans tous ces programmes. » Ce sont les seules allusions. Il n'y a pas de chiffres ni de statistiques, il n'y a rien.

Comment expliquer que cette question des droits des femmes soit presque absente d'un rapport visant à justifier le prolongement de la mission canadienne en Afghanistan? Est-ce attribuable à la constatation qu'on fait graduellement? C'est-à-dire que le gouvernement Karzaï s'est rapproché des points de vue des talibans sur ces questions. En fait, la situation des femmes a probablement récemment reculé dans le pays.

Voilà ma question, monsieur le président.

• (1640)

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, j'ai à faire quelques commentaires.

[Traduction]

Mes collègues voudront peut-être aussi commenter.

Les droits des femmes et les questions touchant les femmes en Afghanistan ont été adressés, selon moi, dans toutes nos initiatives, ou du moins la majorité, et toutes nos priorités: par exemple, l'augmentation de la sécurité en Afghanistan et nos efforts en ce sens afin que cela ait un effet positif sur le peuple afghan, mais également, en particulier, sur les Afghanes.

En ce qui concerne le travail dans le domaine de l'éducation que nous avons accompli, vous avez déjà entendu au comité les statistiques concernant le nombre de jeunes filles dans les écoles en 2001 comparativement au nombre actuellement. Nos efforts dans ce domaine — encore une fois, l'amélioration des possibilités d'études pour tous les Afghans — ont eu un effet important sur les Afghanes.

Pour ce qui est de l'accent que nous mettons et de nos efforts dans le domaine de la santé et de la santé maternelle, en particulier, encore une fois, cela améliore les perspectives de santé de tous les Afghans, mais, pour les femmes, il y a des avancées importantes.

Nous avons parlé du microfinancement dans nos rapports trimestriels en ce qui concerne le nombre de microprêts accordés aux Afghans. Encore une fois, la majorité, ou une grande partie, de ces prêts ont été remis à des femmes pour qu'elles aient plus de possibilités d'un point de vue économique.

Donc, je dirais qu'un large éventail d'initiatives et de programmes là-bas visaient les femmes et ont en fait produit des résultats pour les femmes. Ma collègue de l'ACDI pourrait vouloir fournir de plus amples renseignements, parce que son agence s'occupe beaucoup de programmes visant les femmes.

**Mme Françoise Ducros:** Je crois que Mme Bossenmaier a bien répondu à la question, mais les données sont assez impressionnantes. Au sujet des microcrédits, 66 p. 100 ont été accordés à des femmes. Nous avons reçu les résultats des effets que cela a eus.

Pour ce qui est de l'éducation, en particulier,  
[Français]

un tiers des 6 millions d'élèves sont des filles et ont accès à l'éducation alors qu'il n'y en avait aucune en 2001. Ce n'est pas seulement une question de donner accès à l'éducation aux filles, mais aussi une question de cibler toute la formation des enseignants pour les femmes. Maintenant, 30 p. 100 des enseignants sont des femmes et ça permet aux filles d'aller à l'école.

On a aussi fourni du transport. On parle toujours de la question de la sécurité des filles: on a assuré le transport des filles pour qu'elles se rendent à l'école.

[Traduction]

En ce qui concerne la santé, nous avons ciblé, entre autres, les soins obstétricaux de l'hôpital Mirwais. Les statistiques concernant l'analphabétisme des femmes et les soins de santé pour les femmes sont assez impressionnantes. Je peux vous dire que nous avons réussi à améliorer les statistiques sur la mortalité infantile.

Je crois pouvoir dire de manière assez sûre que nous améliorons en fait le sort des femmes dans la province de Kandahar et le reste du pays en formant des enseignants et en mettant en place non seulement 50 établissements d'enseignement, mais également 4 000 centres d'apprentissage communautaires, des programmes d'alphabétisation et des programmes de formation professionnelle.

Nous avons affirmé que, dans l'avenir, un élément de notre approche pour tous nos programmes, dont l'accent sera largement mis sur les enfants et les jeunes, l'éducation et l'aide humanitaire, insistera précisément sur le sort des femmes. Je m'en voudrais de ne pas ajouter que grâce à une bonne portion des 35 millions de dollars remis par le Canada pour la préparation des élections et la mise en place des institutions, nous avons formé les candidates qui tentaient de se faire élire au Parlement, et 70 p. 100 y ont participé.

Nous avons aussi fourni aux femmes parlementaires les éléments que nous tenons pour acquis ici, dont des bureaux, des téléphones et la capacité de vraiment participer au processus parlementaire. Nous avons assez bien réussi à cibler les femmes dans nos programmes en matière de développement économique, d'éducation et de santé et nous continuerons de le faire au fil du temps. Je vous fournirai des détails avec plaisir.

• (1645)

**Le président:** Merci beaucoup.

La parole est maintenant aux députés du gouvernement.

Monsieur Hawn, allez-y, s'il vous plaît.

**L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de leur présence ici.

Je partagerai mon temps avec M. Kerr.

Mon collègue d'en face semble disposer d'un filtre qui lui permet de trier les nouvelles pour ne retenir que les mauvaises et oublier les bonnes. Évidemment, beaucoup de mauvaises nouvelles nous proviennent d'Afghanistan — j'en conviens —, mais il y a aussi de bonnes nouvelles.

Je m'adresse à l'amiral Davidson.

Nous avons parlé de l'augmentation des attentats à l'engin explosif improvisé, des altercations avec les talibans et de tout le reste. N'est-ce pas là la conséquence logique d'avoir ajouté environ 100 000 soldats en sol afghan? Bien entendu, nous constaterons une augmentation du nombre d'attentats et d'activités; c'est la conséquence de la forte augmentation des troupes et du fait de maîtriser la situation. Est-ce une analyse correcte?

**Cam Robert Davidson (directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale):** Oui, monsieur, je dirais que c'est une bonne analyse. Les effectifs sur le terrain ont augmenté d'environ 40 p. 100 au cours de la dernière année. Cela inclut les troupes de l'OTAN et des Forces de sécurité afghanes. Cette augmentation de 40 p. 100 veut dire que nous pouvons maintenant aller dans des régions qui nous étaient alors inaccessibles. En fait, c'était la raison derrière cette forte augmentation des troupes: le besoin de se rendre dans des régions où nous n'avions pas maintenu une présence durable. Pour qu'une stratégie anti-insurrectionnelle soit efficace, nous devons non seulement prendre position, mais la maintenir pour une longue période afin que les gens comprennent que nous serons en fait là à long terme pour les protéger.

Les initiatives que nous avons commencé à voir au cours de la dernière année ont fait que les troupes se trouvent en fait sur le terrain; les soldats, des forces de l'OTAN et des forces afghanes, vivent avec la population. On commence à voir les effets, mais il était bien entendu inévitable que le niveau de violence augmente, parce que nous avons pénétré dans des zones où nous n'étions encore jamais allés auparavant.

**L'hon. Laurie Hawn:** Il s'agit donc d'une approche assez simpliste que de prendre une statistique brute sans la comprendre et de la commenter ainsi.

J'aimerais revenir sur un commentaire fait au sujet des ressources pour la formation. Évidemment, le Canada passera d'un rôle de combattant à un rôle de formateur. Pourriez-vous nous parler du genre d'activités de renforcement des capacités que nos formateurs pourraient faire à Kaboul et dans les environs et qui remédieraient au manque de ressources dans ce domaine et nous dire l'effet que cela pourrait avoir sur l'habileté du peuple afghan à mener des opérations?

**Cam Robert Davidson:** Oui, monsieur le président.

La semaine dernière, nous avons reçu les directives du gouvernement. Donc, nous sommes actuellement en train de consulter nos alliés pour savoir exactement où nous pouvons contribuer à la formation et dans quelle mesure nous pouvons le faire. Cependant, l'augmentation de la mission de formation s'explique par la volonté de contribuer à divers aspects. Nous ne parlons pas seulement de former des troupes au combat, mais également de former les institutions à la bonne marche des activités. De la formation sera nécessaire dans les secteurs de la dotation en personnel et de la planification et de la conduite des opérations. Il y a des demandes dans les secteurs des communications, de la logistique et de la formation médicale.

Nous pourrions apporter notre soutien dans bon nombre de secteurs. Je ne sais pas encore exactement dans lesquels nous apporterons notre aide, parce que, comme je le disais, nous devons faire une planification plus approfondie. Toutefois, il y a beaucoup de secteurs auxquels nous pouvons contribuer, et j'ajouterais que nos soldats, nos marins et nos aviateurs sont tout à fait qualifiés pour entreprendre cette tâche.

**L'hon. Laurie Hawn:** Toutefois, nous fournirons d'importantes ressources pour la formation.

Très brièvement sur les récentes élections, des gens perçoivent le million de bulletins rejetés ou refusés comme une mauvaise nouvelle. Je prétends que c'est probablement une bonne nouvelle, parce que cela veut dire que la Commission des plaintes électorales fonctionne en fait et s'est bien acquittée de ses fonctions. Même avec ce million de bulletins rejetés, le taux de participation était de 42 p. 100.

Madame Bossenmaier, est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle?

**Mme Greta Bossenmaier:** La communauté internationale a vraiment porté une attention particulière aux élections parlementaires. Comme Mme Ducros l'a dit, nous avons aussi essayé d'y contribuer en ciblant notre aide sur le processus électoral. La Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales sont vraiment deux organismes importants qui ont joué des rôles clés pendant le processus. Le simple fait que les commissions ont pu s'acquitter de leurs fonctions, ont repéré des fraudes et ont pris des mesures... ce sont d'importantes avancées dans le processus électoral. Les résultats des élections ont été annoncés cet après-midi, et je crois que les gens ont maintenant hâte de pouvoir former un nouveau Parlement et reprendre les travaux.

Comme Mme Ducros l'a également mentionné, nous avons essayé de soutenir ce processus en ciblant également les candidates afghanes pour les aider à participer au processus électoral. Le taux de participation a été examiné et le sera probablement aussi dans les prochains jours, mais la participation de millions d'électeurs et de centaines de candidats s'avère une avancée importante pour la stabilité du processus démocratique.

Monsieur Venner, je ne sais pas si vous aimeriez ajouter quelque chose au sujet du processus électoral et des contributions canadiennes.

• (1650)

**M. Gordon Venner:** Non. À mon avis, cela fait le tour de la question. Simplement pour faire un parallèle avec la précédente question concernant le soutien aux femmes, je crois que 27 p. 100 des membres du parlement actuel sont des femmes.

**L'hon. Laurie Hawn:** Je cède la parole à M. Kerr.

**M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Nous avons beaucoup de sujets à discuter, mais très peu de temps pour le faire. Par conséquent, je rassemblerai différents sujets en même temps, si vous me le permettez.

Sachant que nous avons assez bien rempli, selon moi, notre rôle de combattant jusqu'à présent, bien que je comprenne que nous sommes en transition, à mon avis, toute personne sensée serait d'accord pour dire qu'il est essentiel que le Canada reste en Afghanistan et poursuive la formation et son engagement là-bas si nous voulons mener à bien cette transition.

Il y a deux ou trois sujets. Je parlerai en premier de la culture de l'opium par rapport aux autres cultures. Étant donné toute la corruption dont nous avons entendu parler, j'aimerais établir un lien entre cela et ce que nous devons faire, à savoir que les gens ne dépendent plus des drogues, qu'il ait des revenus stables et tout le reste. À quel point est-ce important de faire un lien entre cela et la poursuite de la mission de formation pour que les autorités afghanes puissent en fait régler ce problème et s'occuper, par exemple, de la question des droits de la personne? Cela fait le tour de la question. J'imagine que nous sommes encore au tout début de la transition vers une véritable agriculture viable à long terme et de la correction des problèmes concernant les droits de la personne. Je me demande simplement le lien qui existe entre cela et le maintien de notre présence, dans un rôle de formateur, jusqu'à la fin de la mission.

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, nous pourrions aborder de deux ou trois façons les questions que le député a soulevées.

Nous avons déjà discuté brièvement au comité du barrage Dahla: respecterons-nous les échéanciers et comment les travaux progressent-ils? Ce pourrait être utile de parler un peu de l'effet du barrage. C'est bien plus qu'un simple barrage; c'est un système d'irrigation en réalité. Le système d'irrigation favorise le développement de la région de Kandahar en particulier, qui est souvent appelée la corne d'abondance de la région. Grâce au travail de l'ACDI et d'autres partenaires, nous avons examiné de quelle manière nous pourrions maintenant essayer d'aider les Afghans à utiliser les nouvelles possibilités qu'offre l'irrigation pour diversifier l'agriculture.

Madame Ducros, vous aimeriez peut-être en parler un peu.

En ce qui concerne la formation, je crois que l'amiral Davidson a déjà abordé l'importance du maintien de la formation et du renforcement des capacités, mais il peut vouloir ajouter quelque chose.

**Mme Françoise Ducros:** Simplement au sujet du barrage Dahla, 80 p. 100 des gens de Kandahar vivent le long de ce barrage et des effluents du réservoir.

Nous sommes en bonne voie de respecter nos échéanciers. Nous avons enlevé le limon accumulé dans les canaux. Nous avons travaillé avec les collectivités locales afin de déterminer les terres qui leur appartiennent le long des effluents du système d'irrigation et de remettre en état ces terres.

Nous avons également donné beaucoup de formation sur les nouvelles méthodes agricoles et les nouvelles cultures sur la ferme Tarnak, avec l'Université de Guelph et d'autres partenaires afghans et canadiens, pour promouvoir la culture de la grenade et d'autres aliments. Il y a donc un gain net en ce qui concerne ce que nous faisons pour la remise en état des terres et le rétablissement des cultures.

Je ne sais pas quoi dire de plus. C'est assez important. Il s'agit, en gros, de rétablir la corne d'abondance, comme Mme Bossenmaier l'a appelé, non seulement de Kandahar, mais aussi de la région et de tout le pays. Cela pourrait créer des possibilités qui pourraient, en théorie, ramener les gens à l'agriculture traditionnelle.

**M. Gordon Venner:** J'ajouterai peut-être un petit quelque chose. En plus du travail accompli pour modifier les cultures, des efforts visent aussi une meilleure application des mesures antidrogues. Nous avons vu un exemple très intéressant dernièrement. Les autorités pakistanaises ont saisi 15,8 tonnes de précurseurs chimiques utilisés pour produire de l'héroïne.

Les autorités pakistanaises qui ont fait cette saisie, la plus importante du genre, ont été formées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime avec la coopération de l'Organisation mondiale des douanes. Le Canada a financé ce programme qui faisait partie de nos efforts en lien avec le Processus de Dubaï, qui a pour objectif de faciliter la coopération entre les Afghans et les Pakistanais sur les enjeux frontaliers.

• (1655)

**Cam Robert Davidson:** Si c'est possible, je vais dire une autre chose au sujet de la formation. Nous avons des objectifs assez ambitieux, mais nous atteignons la plupart d'entre eux pour ce qui est d'augmenter la taille des Forces de sécurité nationale afghanes. On en revient à la question de la violence dont nous parlions un peu plus tôt.

Plus nous déploierons de troupes sur le terrain et dans les régions peu peuplées où nous ne sommes jamais allés auparavant, plus nous serons en mesure de faire face à certains problèmes liés au commerce de la drogue, par exemple. Si l'on prend l'exemple de la province de Helmand, qui représente environ 5 p. 100 de la population afghane, et où environ un tiers des attentats ont lieu présentement, il s'agit également de la région où une bonne partie des drogues sont produites. On y trouve les champs d'opium.

Nous tentons d'accroître le nombre de membres des Forces de sécurité nationale afghanes pour arriver à un total qui dépasse 300 000 membres. Atteindre ce nombre permet de déployer un service de police ou l'armée dans ces régions. Ils seront en mesure de prendre la relève des forces de l'OTAN et de faire face à des problèmes comme celui du commerce de la drogue.

**Le président:** Merci, amiral.

Je suis désolé, mais nous devons nous arrêter ici. Nous n'avons plus de temps.

Monsieur Harris, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Jack Harris:** Merci.

Je vais partager mon temps de parole avec M. Dewar.

Nous sommes ici pour parler du développement civil ou de l'aide non militaire après 2011. Je signale qu'en 2008-2009, le Canada a dépensé 227 millions de dollars pour des programmes en Afghanistan. Nous croyons comprendre que le BCP prévoyait des dépenses de 550 millions de dollars au cours des trois années suivant 2011, qui, selon ce qu'on nous a dit l'autre jour, sont maintenant de 300 millions de dollars — 100 millions par année pour trois ans — ce qui semble représenter une réduction de près de la moitié de ce que nous avons dépensé jusqu'à maintenant, ou du moins jusqu'à tout récemment, et aussi une réduction des dépenses prévues.

Pouvez-vous nous dire quels programmes sont supprimés en raison des changements dans notre engagement actuel, en quelque

sorte, qui est maintenant réduit à 100 millions de dollars par an, et ce qui était prévu jusqu'à il y a une semaine environ?

**Mme Françoise Ducros:** Je peux parler du volet du développement humanitaire, qui était un programme d'environ 220 millions de dollars cette année — 633 millions au cours des trois dernières années —, et on estime qu'il sera d'environ 100 millions dans les années à venir.

Concernant les programmes que nous avons financés durant la dernière année, environ la moitié ont été mis en oeuvre dans la province de Kandahar. Il n'y a pas de doute que nous avons obtenu beaucoup de résultats, que j'ai énumérés. Nous croyons que ces projets seront viables dans l'avenir, mais nous ne mettrons pas en oeuvre des programmes directement dans la province de Kandahar. Nous continuerons à axer nos efforts sur les leçons que nous avons apprises en Afghanistan et nous nous concentrerons sur deux zones où nous croyons avoir eu une grande influence.

Le premier domaine est l'éducation, pour lequel nous avons été le principal donateur à plusieurs égards dans l'élaboration d'approches, le renforcement des capacités et l'obtention de résultats. De plus, nous continuerons à fournir de l'aide humanitaire. Nous continuerons à développer ces programmes, et nous allons le faire en consultation avec nos partenaires au Canada pour faire avancer les priorités nationales du gouvernement afghan, qui a essentiellement redéfini ces priorités conformément à la Conférence de Kaboul.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas atteint de bons résultats sur le plan du développement économique et d'autres questions, mais...

**M. Jack Harris:** C'est suffisant pour l'instant.

Lorsque nous étions en Afghanistan le printemps dernier, l'un des programmes les plus efficaces que le ministre de l'Agriculture nous a décrit, et certains de nos civils canadiens qui sont à Kaboul nous l'ont confirmé, c'est le programme de solidarité nationale. On dit que ce programme permet aux collectivités de définir, par l'entremise de conseils de développement communautaire constitués d'élus, les priorités de développement locales, qui sont réalisées selon leur degré de priorité. De 2008 à 2011, le Canada a investi 46 millions de dollars dans ce programme. Il a semblé donner la possibilité aux collectivités de gouverner au niveau local et d'avoir leur mot à dire ou un certain contrôle sur leur avenir — sur cette aide au développement. Le Canada continuera-t-il à y contribuer?

**Mme Françoise Ducros:** En fait, le programme de solidarité nationale est mis en oeuvre par le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, auquel le Canada a contribué. Une grande partie a été versée à l'éducation, et c'est peut-être l'un des outils pour faire avancer l'éducation. C'est un projet regroupant plusieurs donateurs.

**M. Jack Harris:** Mais pas ce programme?

**Mme Françoise Ducros:** Le PSN? Eh bien, il nous faudra y travailler. Nous en sommes encore à l'étape de la planification. Mais ce que le PSN a fourni en partie, ce sont des projets locaux sur l'éducation, donc à ce moment-ci, rien n'est acquis et rien n'est exclu non plus.

• (1700)

**M. Jack Harris:** Maintenant, corrigez-moi si je me trompe, mais je sais que nous étions à la Conférence de Kaboul, et qu'on nous a encore dit en Afghanistan que l'une des grandes préoccupations du gouvernement afghan, c'était que tous les gens qui mettent en oeuvre les programmes représentent des organismes non gouvernementaux ou des organismes externes, et qu'on ne considérerait pas le gouvernement comme un acteur dans tout cela.

On a considéré que cela nuisait à la construction de la nation, à la création d'institutions et au renforcement de la confiance envers le gouvernement, et le gouvernement afghan voulait que les donateurs s'engagent à lui donner 50 p. 100 des fonds qu'ils versent... D'après ce que vous dites, je crois comprendre que le Canada ne donne pas d'argent au gouvernement afghan pour qu'il mette en oeuvre des programmes. Ai-je raison ou tort à ce sujet?

**Mme Françoise Ducros:** Vous n'avez pas raison...

**M. Jack Harris:** Je croyais vous avoir entendue le dire.

**Mme Françoise Ducros:** Non. Le Canada ne donne pas directement d'argent au gouvernement afghan. Il donne de l'argent au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan qui, en fait, sert à établir des programmes selon les priorités de Kaboul. Ainsi, le gouvernement de l'Afghanistan a établi ses priorités conformément à ses stratégies de développement, et maintenant, conformément à la Conférence de Kaboul. Le renforcement des capacités, la formation d'enseignants et la garantie que des programmes d'études seront élaborés font partie de ces priorités.

Nous le faisons en consultation avec le gouvernement afghan, mais au moyen du mécanisme de financement du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, au moyen de mécanismes de surveillance et de reddition de compte adéquats, pour nous assurer que l'argent est bien investi, donc ce n'est pas un élément du budget à proprement parler.

**M. Jack Harris:** Care Canada nous a dit que le ministère de la Condition féminine est terriblement sous-financé et qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour soutenir les activités des femmes en Afghanistan. Pouvons-nous aider cet organisme?

**Mme Françoise Ducros:** Je ne suis pas en mesure de vous parler de tous les projets que nous mettrons en oeuvre à mesure que nous avancerons, mais il est certain que c'est quelque chose que nous avons soutenu dans le passé par l'entremise du PNUD et que nous prendrons en considération à mesure que nous élaborerons des programmes avec les femmes.

Mais je n'irai pas par quatre chemins: nous nous concentrerons sur l'éducation et l'aide humanitaire. Donc, dans la mesure où cela rejoint cet objectif, nous examinerons la possibilité d'élaborer de tels programmes et de tels projets.

**M. Jack Harris:** Paul.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Merci.

Je remercie tous nos témoins.

Madame Bossenmaier, c'est à vous que s'adresse ma question. Quand avez-vous su qu'il y aurait un changement de direction dans la mission canadienne en Afghanistan? En d'autres termes, quand avez-vous appris que le premier ministre avait changé d'idée, qu'il avait finalement décidé de prolonger la mission militaire?

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, comme vous le savez, le gouvernement a annoncé la semaine dernière en quoi consisterait le rôle du Canada en Afghanistan après 2011. Pour ce

qui est du moment où je l'ai appris, il s'agit d'une mission pangouvernementale, nous travaillons ensemble, et lorsque j'ai découvert... Je ne crois pas vraiment que je puisse donner ce renseignement au comité.

**M. Paul Dewar:** Vous ne pouvez donc pas nous dire si vous l'avez découvert la semaine dernière?

**Mme Greta Bossenmaier:** Non.

**Le président:** Je ne sais pas, monsieur Dewar... En quoi ce renseignement est-il lié à la question que nous étudions aujourd'hui?

**M. Paul Dewar:** Eh bien, puisque nous parlons de ce qui se passera après 2011, je ne fais que le demander. Je suppose...

**Le président:** Non, ce n'est pas le cas. Nous avons décidé où cela...

**M. Paul Dewar:** Eh bien, cela...

**Le président:** Je ne sais pas si vous étiez...

**M. Paul Dewar:** Si vous me le permettez — mon temps est précieux —, je ne faisais que poser la question. Je crois que nous avons établi, grâce aux témoins du moins, et non grâce à Mme Bossenmaier, que c'est la semaine dernière qu'on a décidé qu'il y aurait un changement dans la mission. Nous le prendrons comme une entente.

Je pense que ma prochaine question porte sur la mission strictement civile. Avant la semaine dernière, vous pensiez qu'il s'agirait d'une mission strictement civile. Je crois que la plupart d'entre nous sont au courant du plan qui avait été mis de l'avant et dont mon collègue a parlé.

Depuis combien de temps travailliez-vous strictement à la mission civile pour la période après 2011?

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, les décisions que le gouvernement prend au sujet de ce que seront les politiques, les programmes et les priorités dans l'avenir, sont des décisions du gouvernement. En ce qui a trait au rôle de la fonction publique, vous savez, concernant la capacité de fournir des renseignements et maintenant de mettre en oeuvre les priorités du gouvernement... c'est le rôle de la fonction publique.

**M. Paul Dewar:** Donc, vous ne pouvez pas nous dire depuis combien de temps vous travaillez à ces plans?

**L'hon. Laurie Hawn:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** Monsieur Hawn.

**L'hon. Laurie Hawn:** Oui, et accordez plus de temps à M. Dewar, s'il vous plaît.

Mais, Mme Bossenmaier n'est vraiment pas en mesure de dire aux membres du comité de quelle façon se déroule le processus en dehors du domaine public. Elle fait son travail, comme tous les fonctionnaires. Ce n'est pas à elle de faire les annonces. C'est au gouvernement de le faire. Il est clair que pendant un certain temps, on travaille à quelque chose. Ce n'est pas à elle de révéler ce type de renseignements. Elle n'est pas tenue de le faire. Je souhaite donc que M. Dewar s'en tienne à...

**M. Paul Dewar:** Je ne lui ai pas demandé de révéler des secrets du Cabinet. Je lui ai seulement demandé depuis combien de temps...

**L'hon. Laurie Hawn:** Vous lui demandez depuis combien de temps elle y travaille, et ce n'est pas pertinent.

**M. Paul Dewar:** Non, je lui ai demandé depuis combien de temps l'équipe travaillait aux plans pour la période après 2011.

Puis-je recommencer? Il me reste encore quelques minutes.

• (1705)

**L'hon. Laurie Hawn:** Monsieur le président, s'il vous plaît, portez bien attention à la pertinence des questions.

**Le président:** Oui, c'est ce que je tente de faire.

Il vous reste 30 secondes de plus. Allez-y.

**M. Paul Dewar:** Merci. D'après mon heure, il me reste deux minutes.

**Le président:** Eh bien, je voulais dire...

**M. Paul Dewar:** Monsieur le président, ce que nous avons établi, c'est qu'avant que le gouvernement annonce la prolongation de la mission militaire la semaine dernière, il y avait un plan, auquel nous avons accès et qui avait été présenté en août dernier, selon lequel nous allions avoir 550 millions de dollars pour cette mission strictement civile. Maintenant, nous avons établi qu'il y a eu une réduction pour ce programme, de sorte que plutôt que d'avoir 550 millions pour une mission strictement civile, nous n'aurons que 300 millions.

Je suppose que ce que je tentais de savoir, c'est qu'est-ce que le gouvernement et le cabinet demandaient aux fonctionnaires de faire? Nous ne pouvons pas obtenir de renseignements, et c'est dommage. La question que je devrais peut-être poser est la suivante: allons-nous moins investir dans la diplomatie? Je n'en ai pas entendu parler. Si c'est le cas, en quoi cela consistera? C'est l'une de vos initiatives, mais je n'ai pas entendu parler du montant d'argent et de ce que vous ferez exactement. Pourrions-nous définir cela?

**Mme Greta Bossenmaier:** Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit, comme vous le savez bien, le gouvernement a annoncé la semaine dernière que le rôle du Canada après 2011 sera axé sur quatre priorités. La première est d'investir dans l'avenir des enfants et des jeunes afghans. La deuxième est de renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne. La troisième est de favoriser la diplomatie à l'échelle régionale, priorité qui s'appuie vraiment sur une grande partie du travail qui a été effectué à Kaboul, à Kandahar et sur la scène internationale. En effet, ma collègue a fait référence au Processus de Dubaï et à une partie du travail qui est effectué là-bas. Nous continuerons donc à favoriser la diplomatie régionale. La quatrième priorité est de contribuer à la prestation d'aide humanitaire.

**M. Paul Dewar:** Excusez-moi — je viens de demander combien vous alliez investir là-dedans.

**Mme Greta Bossenmaier:** Je n'ai pas de chiffres qui illustrent la répartition par éléments.

**M. Paul Dewar:** Monsieur le président...

**Le président:** Merci. Comme vous en êtes à 10 minutes et 45 secondes, et non 10 minutes et 30 secondes, nous devons poursuivre.

**M. Jack Harris:** Pourrions-nous demander ces renseignements? Pouvons-nous obtenir les renseignements sur la répartition?

**M. Paul Dewar:** Si vous pouviez les fournir au comité lorsqu'ils seront disponibles...

Merci.

**Le président:** D'accord.

Nous passons maintenant à des séries de cinq minutes. Nous commençons par M. Dechert.

**M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC):** Merci, monsieur le président.

Madame Bossenmaier et amiral Davidson, je veux vous remercier vous, et par votre entremise, remercier tous les gens que vous représentez, de l'excellent travail que vous faites en Afghanistan. J'ai eu le privilège de visiter le pays avec le comité en juin dernier, et nous avons eu un bon aperçu du travail que le Canada effectue en Afghanistan. Je n'ai jamais été aussi fier d'être Canadien que lorsque j'ai vu le travail que nos courageux jeunes hommes et femmes font, tant du côté civil que du côté militaire, pour rendre l'Afghanistan plus démocratique et le monde plus sûr. Je me suis senti fier, et je me sens beaucoup plus en sécurité aujourd'hui, car j'ai été témoin des progrès qui sont faits pour améliorer la stabilité de la région.

Madame Bossenmaier et madame Ducros, vous avez parlé du projet du Canada de soutenir les femmes qui veulent être élues au gouvernement. Lorsque je me trouvais là-bas, j'ai appris que, lors de la dernière élection législative, le Parlement comptait 27 p. 100 de femmes, ce qui se compare avantageusement au Parlement du Canada. Une proportion de 50 p. 100 serait préférable, mais nous y arriverons. Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ce en quoi consiste exactement le projet et sur la façon dont vous soutenez les femmes qui veulent être élues en Afghanistan? Pourriez-vous nous dire les résultats des élections qui ont été annoncés aujourd'hui?

**Mme Greta Bossenmaier:** Avant que Mme Ducros vous réponde, j'aimerais vous remercier de vos observations au sujet de la visite. J'ai eu l'occasion d'aller en Afghanistan il y a quelques semaines, et je dois dire que les gens parlent encore de votre visite: ils disent à quel point ils ont aimé vous voir et à quel point ils ont été touchés par vos mots d'appréciation. Au nom de nos collègues qui sont sur le terrain, je veux vous remercier encore une fois.

**Mme Françoise Ducros:** Oui. Merci beaucoup de cette question.

Nous avons mené divers projets. Le PNUD a élu un organisme global qui s'est occupé de préparer les élections; certains projets visaient donc à renforcer la capacité de la CEI et à mettre en poste, par exemple, des femmes qui s'occupent de faire des feuilles, pour que les femmes soient en mesure d'aller voter, d'avoir accès aux campagnes de sensibilisation et de se rendre dans les isolements indépendants, pour que les femmes puissent voter avant le jour de l'élection.

En ce qui concerne votre question sur la formation des candidates, il y a eu quelques projets. L'un d'eux portait sur la formation des candidates, sur la façon de formuler des messages et de se présenter, sur ce qu'il faut faire pour être élu, et sur qui il faut cibler. Comme je l'ai déjà dit, nous avons réussi à former 70 p. 100 des candidates. Je devrais dire que c'est également ce qu'a fait remarquer Staffan de Mistura, un représentant de la MANUA, qui a remercié le Canada par écrit de la contribution qu'il a apportée pour l'accès des femmes au système, tant en leur permettant de voter qu'en leur donnant de la formation.

Durant la préparation de l'élection, nous avons mené d'autres projets. Ils consistaient notamment à donner aux femmes la possibilité de travailler si elles devaient être élues. Il y avait différents groupes de projets, mais ils ont joint un très grand nombre de candidates au moyen de différents mécanismes. Nous avons mené également une campagne de sensibilisation partout au pays. Je serai ravie de donner au comité des précisions sur ce que nous avons fait dans le cadre de ce projet.

• (1710)

**M. Bob Dechert:** Merci beaucoup.

Madame Bossenmaier, vous avez parlé de la formation de la police. Lorsque nous étions en Afghanistan, un certain nombre de gens nous ont dit à quel point il est important que les Afghans aient confiance en leur système juridique. Ils ont dit que l'une des meilleures façons de faire en sorte que les gens acceptent le gouvernement élu de l'Afghanistan, c'est que le système juridique soit crédible et fiable. Évidemment, la police a un grand rôle à jouer.

Pourriez-vous comparer la situation de la police afghane d'il y a cinq ans et sa situation actuelle? Que doit-on faire dans l'avenir, et de quelle façon le Canada participera?

**M. Gordon Venner:** Je veux ajouter deux ou trois points. J'ajouterais une remarque à ce que Françoise a répondu tout à l'heure. Entre autres, nous avons mis à la disposition du ministre de la Justice afghan un spécialiste technique de la rédaction législative, un spécialiste des droits des femmes et de la loi islamique, pour qu'il puisse leur faire appel dans le cadre de son travail.

En ce qui concerne la formation de la police nationale afghane, le Canada a présentement 50 formateurs de policiers en Afghanistan. Je peux vous donner une liste très précise du type de choses qu'ils font à l'heure actuelle.

Ils donnent aux membres de la police nationale afghane de la formation de premiers intervenants, car ce sont les premiers intervenants après un attentat mettant en cause des engins explosifs improvisés, ou EEI. Ils donnent de la formation sur les fouilles et le menottage, les fouilles de bâtiments et de véhicules, la mise en place et le maintien de postes de contrôle pour les véhicules. Ils montrent aux gens comment faire de la reconnaissance dans les postes de police des villes et des districts. Ils donnent de la formation aux policiers sur la réparation de véhicules. De plus, ils ont contribué à l'amélioration des postes de police satellites et du quartier général de la police nationale afghane. Ils ont également donné de la formation en premiers soins.

Je crois que votre question touche également à certains des problèmes qui demeurent, et il est certain qu'ils sont nombreux. L'un d'eux, c'est le taux d'attrition des membres de la police nationale afghane. Nous collaborons avec eux pour trouver des moyens de réduire le taux d'attrition. Entre autres, nous les payons directement pour améliorer la satisfaction que leur apporte l'emploi qu'ils ont.

Nous contribuons également à l'amélioration des postes de police, car les policiers ont tendance à passer beaucoup de temps dans les postes. Dans certains cas, le poste est presque une deuxième maison, et nous tentons donc d'améliorer le milieu de travail.

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Dion, allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais m'assurer que j'ai bien compris. Madame Ducros, vous avez dit que le barrage Dahla sera complètement terminé pour 2011.

**Mme Françoise Ducros:** Le projet que nous avons entamé sera complété pour 2011. C'est une réhabilitation du processus qui existait ainsi qu'une réhabilitation des canaux de...

**L'hon. Stéphane Dion:** Je ne comprends pas. Le barrage est prêt ou non?

**Mme Françoise Ducros:** Le projet de 50 millions de dollars que nous avons entrepris avec SNC-Lavalin consistait à réhabiliter le barrage qui existe. Et oui, il sera prêt.

**L'hon. Stéphane Dion:** Donc, il sera terminé et fonctionnel pour 2011.

**Mme Françoise Ducros:** Oui.

**L'hon. Stéphane Dion:** Merci beaucoup de l'information.

Allons au fond des choses. Je ne crois pas que personne ici ne remette en cause la qualité du travail que nos militaires et notre personnel civil font en Afghanistan avec un immense courage. On ne doute pas que plusieurs de vos programmes fonctionnent bien, donnent des résultats. La question est de savoir si on est devant un panier percé. C'est ce qui arrive, c'est là qu'est le désaccord entre les Canadiens.

Par exemple, on bâtit des écoles. Or si la culture ambiante là-bas est hostile au fait que les petites filles aillent à l'école, même si on les bâtit, qu'arrive-t-il à ces écoles au bout d'un certain temps? C'est ce se demandent que les Canadiens.

Vous dites qu'on leur apprend à maîtriser des cultures du sol, etc. Par ailleurs, l'ONU nous dit que la culture du pavot a repris de plus belle. Alors, qu'est-ce que cela nous donne de faire ça si, de toute façon, l'essentiel de leurs revenus va aller vers le narcotrafic.

C'est la même chose en ce qui a trait à tout ce qu'on leur enseigne pour le fonctionnement des institutions, le système juridique, etc. On nous dit de toutes parts qu'il y a une culture d'impunité, qu'on cherche encore le premier criminel de droits humains qui va être traduit en justice en Afghanistan. C'est ça, le débat.

Donc, nous faire la longue liste de tous vos programmes ne peut pas sécuriser les Canadiens.

Ma question portera directement sur les questions de la formation. Si mes informations sont bonnes,

• (1715)

[Traduction]

Nous investissons — l'OTAN investit — 12 milliards de dollars par année dans la formation. Ces 12 milliards représentent plus que le budget du gouvernement afghan. Donc, si c'était une question d'argent, j' imagine que se serait déjà réglé.

Le fait que nous formons des gens qui ne restent pas très longtemps suscite beaucoup de préoccupations. Certains se joignent aux talibans. De plus, ils ne veulent pas vraiment se battre. Après tout, nous parlons de gens qui ont été capables de vaincre l'Union soviétique. S'ils étaient vraiment prêts à vaincre les talibans, ils n'auraient pas besoin d'autant de formation.

[Français]

On parle d'un pays où les jeunes sont capables de démonter une kalachnikov et de la remonter.

Quel est le taux de rétention en ce moment pour les militaires afghans que nous formons? Pour avoir 10 Afghans qui restent au combat, combien faut-il en former?

[Traduction]

**Mme Jill Sinclair (sous-ministre adjointe, Politiques, ministère de la Défense nationale):** Merci, monsieur le président.

Le taux d'attrition pour l'armée nationale afghane est de 1,6 p. 100 par mois, et pour la police nationale afghane, il est de 1,2 p. 100 par mois. Il est clair que les problèmes d'attrition et de conservation du personnel sont liés aux difficultés en matière de gouvernance en Afghanistan. Il n'y a pas de doute que cela coûte cher et qu'il faut du temps. C'est pourquoi nous réinvestissons dans la mission de formation.

Toutefois, on a constaté des améliorations en matière d'alphabétisme. Nul doute qu'il s'agit d'un problème énorme, mais on remarque les effets positifs de la mission sur l'efficacité de l'armée nationale afghane et de la police nationale afghane. Elles ont joué un rôle important durant les dernières élections, par exemple, donc on commence à voir les effets positifs de la mission.

**L'hon. Stéphane Dion:** Amiral Davidson, comment se fait-il que ces gens qui ont été capables de vaincre l'Union soviétique ont besoin de formation pour vaincre les talibans? Leur motivation est-elle aussi forte qu'elle l'était lorsqu'ils se sont battus contre l'Union soviétique? N'est-il pas vrai lorsque beaucoup de témoignages de nos soldats sur le terrain...? J'y suis allé. Ils nous le disent. Ils ne font pas beaucoup confiance à ces Afghans. Ils pensent que certains d'entre eux sont peut-être des talibans qui se sont infiltrés dans l'armée afghane; ils préfèrent être seuls sur le terrain que de collaborer avec eux. En tant que professionnel, comment évaluez-vous cela dans ces circonstances?

**Cam Robert Davidson:** Merci, monsieur le président.

Malheureusement, il y a des gens formés qui ont été des insurgés et qui se sont infiltrés, mais ils sont très peu nombreux et se sont des cas isolés; on ne doit pas se baser sur ces exemples pour juger ce que nous tentons d'accomplir au moyen de la formation.

Je comprends votre question: étant donné que ces gens se sont battus contre les Soviétiques et qu'ils ont gagné, pourquoi devons-nous les former? Ce qui s'est passé, et ce que nous menons essentiellement, c'est une contre-insurrection. Une très petite portion de la population se bat. Elle se bat en ayant recours à des mécanismes comme des EEI, des embuscades, etc.

Ce que nous tentons de faire pour ce qui est du renforcement des capacités et de la capacité institutionnelle en Afghanistan, c'est de créer une force armée professionnelle qui a la capacité de contrôler son propre pays à long terme et aussi la capacité de mobiliser ses propres forces. En d'autres termes, nous devons former les gens de façon à ce qu'ils puissent s'occuper eux-mêmes de la formation. Nous devons leur donner des compétences dans des domaines comme la lutte contre les EEI. Aujourd'hui, c'est une compétence très complexe, de sorte que l'enseigner et fournir l'équipement nécessaire coûtent très cher.

Nous devons leur donner des compétences sur la façon de planifier des missions à grande échelle. Si l'on veut mener une contre-insurrection, il faut envoyer des gens sur le terrain et défendre le terrain. Cela signifie qu'on doit faire le guet au coin de la rue. On n'est pas l'insurgé. On ne lutte pas en étant caché. On est bien en vue au coin de la rue pour assurer la sécurité des gens. Ce sont des compétences différentes. Il faut être capable de fonctionner en groupe, de se soutenir mutuellement, d'apprendre à communiquer, et d'apprendre comment faire appel à des appuis aériens. Il doivent apprendre à coordonner tous les différents éléments de la force pour obtenir les résultats escomptés. C'est un travail très complexe.

On examine les Forces canadiennes et la complexité de notre propre travail. Nous tentons de produire une force moderne, et il n'est pas possible de produire une force moderne qui a beaucoup d'expérience en peu de temps.

• (1720)

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est très frustrant pour moi. Nous obtenons de bons renseignements, mais je dois mettre fin à la discussion.

Monsieur Abbott, s'il vous plaît.

**L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC):** Merci.

Madame Ducros, puisque nous tentons d'envisager l'avenir, j'aimerais que vous nous donniez un bref aperçu pour que nous puissions comprendre, par exemple, la question de l'éradication de la polio... pouvez-vous nous dire en quoi cela a consisté, et nous parler de l'ampleur et des chiffres? Pouvez-vous nous faire un bref historique, nous dire où nous en sommes actuellement, et ce que nous envisageons pour l'avenir?

Je vais maintenant poser ma deuxième question. Nous étions très actifs dans la région de Kandahar. Allons-nous mettre fin complètement aux efforts que nous déployons dans cette région, et passer simplement à Kaboul?

Ce sont mes deux questions. J'en ai une troisième à vous poser, si le temps nous le permet.

**Mme Françoise Ducros:** Si vous le permettez, monsieur le président, je vais d'abord répondre à la deuxième. Nous terminons nos projets et notre planification dans la région de Kandahar, c'est vrai; nous allons travailler sur un programme national. Cela ne signifie pas que la portée que nous essaierons d'atteindre... cela s'applique à l'ensemble du pays, y compris Kandahar. L'idée serait d'accroître la capacité avec le gouvernement national afin de fournir la formation nécessaire qui permettra aux ministères d'aider les provinces. Donc, cela ne signifie pas que nous renonçons à aider les provinces.

Pour ce qui est de la polio, il fut un temps — probablement au cours de la dernière semaine — où j'aurais pu vous donner tous les chiffres, en détail. Je ne peux pas le faire de mémoire en ce moment, mais il faut savoir que l'Afghanistan était l'un des quatre pays où la polio existait toujours. Quand nous sommes arrivés, en 2008, il y avait une hausse marquée du nombre de cas; nous aurons les chiffres dans ce document. Nous étions en voie d'éradiquer la maladie complètement. Il y a 12 ou 13 cas par année et ils peuvent tous être imputés à une souche du virus qui provient du Pakistan. Nous croyons que le virus peut y avoir son origine parce qu'il y a eu une éclosion au Tadjikistan récemment.

L'essentiel, relativement aux résultats que nous avons obtenus en matière d'éradication de la polio, c'est la vaccination généralisée des enfants. Notre action s'étend à 95 p. 100 des régions du pays. Donc, s'il y a des éclosions de cas, ils ont tendance à ne pas se répandre dans la région: 7,2 millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio en Afghanistan. Même si nous n'avons pas réussi à éliminer la maladie, nous couvrons l'ensemble du pays par la vaccination. La maladie est particulièrement répandue dans le sud du pays en raison de l'infection en provenance du Pakistan.

**L'hon. Jim Abbott:** Ces efforts se poursuivront-ils?

**Mme Françoise Ducros:** Oui. La ministre a indiqué que nous continuerions à travailler en vue d'éradiquer la polio.

**L'hon. Jim Abbott:** Pour ce qui est de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, pouvez-vous nous donner un aperçu de la situation? Qu'est-ce que cela signifie? Aidez-nous à comprendre comment cela se traduit dans le contexte afghan.

**Mme Françoise Ducros:** De mémoire — selon l'année —, je pense que l'Afghanistan a le deuxième ou troisième taux de mortalité infantile. C'est un problème très répandu. Nous avons jeté les bases d'un programme, ce qui comprend les soins obstétricaux de l'hôpital de Mirwais. Depuis que le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait 1,1 milliard de dollars à l'initiative du G8, la ministre a indiqué quels pays seront ciblés et a inclus l'Afghanistan. Avant l'annonce, la SMNE n'était pas une des priorités en Afghanistan. Nous avons mis en oeuvre d'autres initiatives liées à la santé, dont une partie portait sur la SMNE.

Les problèmes sont multiples: accès aux hôpitaux, déplacement vers les cliniques, soins dispensés et formation des sages-femmes. Nous nous employons actuellement à la mise en oeuvre de ces programmes. Mais le problème est que d'année en année, l'Afghanistan a le deuxième ou troisième taux de mortalité infantile, ce que nous réglerons par le renforcement de la capacité institutionnelle, l'accès aux systèmes et la nutrition, qui est le problème principal.

**L'hon. Jim Abbott:** Cependant, il est impossible pour un seul pays comme le Canada — malgré ses bonnes intentions et l'importance du financement — de régler complètement le problème. Donnez-nous une petite idée du pourcentage de l'ensemble du problème afghan sur lequel nos actions entraînent réellement des résultats.

**Mme Françoise Ducros:** Pour tous les problèmes ou par rapport à la SMNE?

**L'hon. Jim Abbott:** Non, non; à propos de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

• (1725)

**Mme Françoise Ducros:** Je pense qu'il serait trop tôt pour vous donner ces renseignements. Ce qui se produit en ce moment, c'est que les différents donateurs évaluent ce qui peut être fait à la grandeur du pays. On peut voir les choses de deux façons: nous pourrions agir en fonction de la géographie et choisir une région ou agir systématiquement en réglant le problème de la formation des professionnels ou des institutions.

Je pense qu'il est juste de dire que nous devons faire des consultations et procéder aux analyses appropriées, tant par rapport à ce que nous pouvons accomplir et faire, que pour les domaines où nous comblerons les lacunes liées à ce que font les autres donateurs.

**L'hon. Jim Abbott:** Est-ce un travail en cours? Là où je veux en venir, c'est que grâce à l'initiative du gouvernement en la matière, l'objectif est plus clair. Avançons-nous assez rapidement, ou est-ce simplement la continuation de quelque chose qui est déjà commencé?

**Mme Françoise Ducros:** Oh, non, nous venons d'annoncer que nous fournirons... Il s'agit d'une mise en oeuvre rapide qui s'étalera sur les cinq prochaines années, de 2010 à 2015. Donc, nous mettrons les programmes en place assez rapidement. Il faut toujours un certain temps pour élaborer des programmes, mais nous allons y consacrer 45 millions de dollars au cours des trois prochaines années... ou oui, 15 millions de dollars par année au cours des cinq prochaines...

**L'hon. Jim Abbott:** Monsieur le président, puis-je...?

**Le président:** Très brièvement.

**L'hon. Jim Abbott:** Oui.

Je suis désolé. Je n'essaie pas de vous mettre dans l'embarras. J'essaie de quantifier. Je tente de comprendre 45 millions de dollars et de savoir ce que cela représente dans le contexte plus large. Autrement dit, dans quelle proportion — 1 p. 100, 10 p. 100, 50 p. 100 — les 45 millions de dollars aideront-ils à régler le problème?

**Mme Françoise Ducros:** En toute franchise, je peux vous dire que je ne pense pas pouvoir vous donner ces renseignements en ce moment. Cela pourrait être 1 p. 100 des besoins en nutrition ou 1 p. 100 des besoins en obstétrique. En réalité, l'analyse reste à faire.

**L'hon. Jim Abbott:** Merci.

**Mme Françoise Ducros:** Cependant, monsieur le président, je peux vous dire que la ministre était en Afghanistan en mai et qu'elle a tenu une table ronde avec les spécialistes sur le terrain. Sans aucun doute, on considère que le Canada a un rôle de chef de file à jouer dans ce domaine, parce que c'est ce qu'il a fait relativement à la coordination des programmes en éducation. Nous cherchons à assumer un rôle de premier plan sur le terrain.

**Le président:** Merci.

Monsieur Bachand, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Merci, monsieur le président.

Mes questions seront pour l'amiral Davidson.

Amiral, considérez-vous qu'il y a une intensification de la guerre en Afghanistan?

[Traduction]

**Cam Robert Davidson:** Comme je l'ai dit auparavant, il y a eu, de toute évidence, une augmentation du niveau de violence parce que l'augmentation des effectifs a eu pour effet que nos troupes — tant les troupes afghanes que les troupes de la FIAS — couvrent des zones beaucoup plus grandes dans l'ensemble du pays.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Faites-vous confiance aux fiches de l'OTAN? Elles montrent, entre autres, qu'au nombre des incidents provoqués par des insurgés, comme l'Émirat islamique d'Afghanistan, le réseau Haqqani, que vous connaissez tous, il y a eu 523 attaques de 2009 à 2010, et qu'en 2010 on en serait à 1 319 attaques?

Attribuez-vous ça seulement à une augmentation des forces armées américaines, ce qui, en conséquence, doublerait les attaques?

[Traduction]

**Cam Robert Davidson:** Ce n'est pas seulement en raison de l'augmentation des effectifs américains, mais aussi des forces afghanes. Bien que les statistiques ne soient pas ventilées, beaucoup de ces incidents causés par les insurgés sont, en fait, des IED. Ils sont disséminés partout au pays, donc plus on patrouille les routes et plus on couvre de terrain lors des patrouilles pédestres, plus on trouve des IED.

[Français]

**M. Claude Bachand:** En avril 2009, on comptait environ 350 attaques par IED. En 2010, un an plus tard, on en compte au-delà de 1 000. Cela n'est pas seulement dû à la présence des forces afghanes et des forces de l'OTAN. C'est aussi parce qu'il y a une meilleure organisation des talibans, ce qui accentue les conflits.

**Cam Robert Davidson:** C'est vrai qu'ils se sont concentrés sur les IED, mais

[Traduction]

Je pense qu'il est important de noter que la raison pour laquelle ils le font — avoir recours à cette méthode plus souvent —, c'est qu'ils ne peuvent pas combattre sur le terrain contre les effectifs qui s'y trouvent. Retournons à 2006, année où le Canada s'est engagé dans la province de Kandahar. Nous sommes arrivés avec un seul groupement tactique, ce qui, à l'époque, représentait la plupart des forces présentes dans la province de Kandahar. Nous avons participé à l'Opération Medusa. À ce moment-là, les insurgés avaient commencé à se rassembler. Ils avaient l'avantage du nombre. Il n'y avait pas eu de présence importante de l'OTAN ni même du gouvernement afghan, en fait, dans la région. Par conséquent, ils avaient commencé à se regrouper.

Quand nous avons traversé cet oued pour les attaquer, quand l'armée canadienne a fait cette traversée, elle y est allée avec

40 hommes de l'Armée nationale afghane, soit l'équivalent d'un peloton. Aujourd'hui, des milliers d'hommes de l'Armée nationale afghane sont à nos côtés, sur le terrain. Pour cette raison — l'augmentation des effectifs —, les insurgés ne sont plus capables de rester là et de se battre. Donc, oui, les IED sont une arme de prédilection. Les insurgés ne restent pas sur place pour se battre. Mais il s'agit d'incidents isolés. Si on compare les incidents et leur complexité avec la situation qui prévalait auparavant, ce serait aussi un facteur à considérer.

• (1730)

**Le président:** Merci beaucoup.

Notre temps est écoulé, malheureusement.

J'aimerais remercier l'amiral Davidson, Mme Sinclair, M. Venner, Mme Bossenmaier et Mme Ducros d'avoir comparu. Vous nous avez donné des renseignements très précieux et le comité vous remercie.

La séance est levée.

---







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>